

SARL SAVEY FINANCES
Société A Responsabilité Limitée au capital de 30 000 euros
Siège Social : 8 rue du Louis d'Or 35000 RENNES
502 943 400 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
du 04 mars 2011



17 MAI 2011

Le
Dépôt

304669
80088413

L'an deux mille onze,
Le 04 mars,
A 16 heures,

Les associés de la société SAVEY FINANCES, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 Euros, divisé en 3 000 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social.

Sont présents :

- . Monsieur Damien SAVEY, possédant 2 999 parts
- . Mademoiselle Aurélie LENORMAND, possédant 1 parts

Seuls associés de la Société et représentant la totalité des cent parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien SAVEY.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de siège social du 8 rue du Louis d'Or 35000 RENNES au 20 avenue Henri Fréville 35200 RENNES.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :
20 avenue Henri Fréville 35200 RENNES.

L'article 4 des statuts est modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

Le Président